

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière par voie d'Internet du 18 octobre 2020

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Vincent Cormier, représentant des officiels
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse

1. Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19h06.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 7 septembre 2020

Le représentant des officiels propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2020 tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

7. Financement

- Demande de projet des entraîneurs

La bonne nouvelle, c'est que l'on a reçu du financement pour ce projet pour un total de 22 429 \$. Cependant, ce montant ne représente que la moitié de la demande. Nous n'avons pas reçu d'indications expliquant pourquoi on ne nous a pas accordé le plein montant. On pense que ça pourrait avoir un lien avec la COVID-19, parce que les évaluateurs pensaient qu'on devrait potentiellement diminuer l'offre dû aux impacts de la pandémie. Peut-être aussi que notre projet n'était pas celui qu'ils voulaient prioriser et ils manquaient de fonds pour nous offrir le montant total. On s'est informé sur la façon dont on pourrait rendre la marchandise malgré la différence dans le budget soumis. On a eu l'approbation pour que les formations soient offertes en ligne au lieu de se déplacer dans tous les coins de la province. Ils veulent qu'on adapte notre projet pour quand même faire de tout, c'est-à-dire formation et forum de discussion pour les entraîneurs de la province et création de vidéos, mais à plus petite échelle. Ces changements affectent surtout l'extension du salaire de notre employée qui sera sur une moins longue période que nous l'aurions souhaité.

- **Projet interprovincial**

Improvisation NB a envoyé une demande de fonds supplémentaires pour aider à adapter notre projet au contexte de la COVID-19. Cette demande a été approuvée pour un montant total de 9 798 \$. Ces fonds additionnels permettront de se procurer du matériel additionnel comme du désinfectant ou tout autre produit de nettoyage, d'embaucher plus de formateurs pour réduire la taille de groupe et de s'adapter aux besoins de déplacement des participants – exemple si des participants de Terre-Neuve-et-Labrador devaient demeurer au Nouveau-Brunswick une nuit de plus dû à la diminution du nombre de vols.

La présidence demande s'il serait possible de couvrir les coûts d'une licence Zoom pour rendre ces formations en ligne et pour toute la question de l'improvisation compétitive en ligne avec ces fonds supplémentaires. La plateforme Zoom prélève des paiements mensuels de montants variables selon les besoins de l'utilisateur. Pour un format webinaire qui ouvre plus d'options dans le cadre de matchs compétitifs en ligne, les frais sont de 70 \$ par mois, version de base 20\$ par mois. La direction générale pense que le document soumis permet de passer cette dépense sous équipements supplémentaires et va vérifier que ça cadre dans le budget. Elle mentionne aussi que si nous utilisons le format en ligne pour tenir nos tournois en 2021, des frais d'inscription aideront à couvrir ces dépenses donc on ne dépendrait pas entièrement de ces fonds supplémentaires.

- **Patrimoine Canada**

La direction générale a reçu de la rétroaction de notre agent provincial sur l'idée d'un projet à soumettre au CSC en décembre. L'idée est de faire une tournée en région pour offrir des formations sur les différentes formes d'improvisation s'éloignant du format match et de monter un spectacle improvisé en y intégrant la culture locale. Malheureusement, le verdict est que ce projet ne cadre pas vraiment dans les projets financés par le CSC. On a cependant indiqué que ça pourrait être une bonne idée pour le FACC qui est soumis au printemps.

Une deuxième idée a été soumise pour offrir des opportunités de match d'improvisation compétitive en ligne au niveau national pour assurer une connectivité chez les improvisateurs de différentes cultures et partager notre nouveau format et nos connaissances. Pour l'instant, la réaction semble être que ce projet sort de notre juridiction. On nous recommande de nous jumeler à un organisme national pour rendre cette idée plus légitime. Il serait possible d'approcher la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), mais ça nous donne très peu de temps pour monter ce partenariat et soumettre une demande complète en décembre.

La vice-présidence interne demande s'il était possible de soumettre le projet initial, celui de spectacle communautaire, au CSC puis au FACC ou si on pense que ça nuirait à notre demande. Soumettre une demande qui ne cadre peut-être pas n'est-il pas mieux que de ne rien soumettre ? La direction générale croit que notre demande est déjà teintée négativement suite aux retours reçus par notre agent et que, même en la peaufinant, on risque de déployer ces efforts pour rien, car les décideurs ont déjà dit que ça ne s'applique pas. Par contre, on nous a informé qu'il est possible de soumettre deux demandes en même temps au FACC, donc on pourrait soumettre nos deux idées en même temps pour espérer obtenir des fonds à l'automne 2021. Il n'y a que quelques mois qui séparent l'annonce des projets sélectionnés au CSC et au FACC donc l'impact à nos opérations serait minimal.

La présidence recommande que la direction générale communique quand même à la FJCF pour voir s'ils seraient prêts à travailler avec nous sur un projet national d'improvisation en ligne. Peut-être qu'ils peuvent appliquer à des fonds au niveau fédéral auxquels nous n'avons pas accès en tant qu'organisme provincial. Dans le cas où un partenariat verrait le jour, nous pourrions leader ce projet avec eux. Dans le pire des cas,

on a simplement établi des liens supplémentaires avec un organisme national, ce qui ne peut pas nuire à notre organisme.

- Autres

Une mise à jour a été faite à nos agents par rapport à nos projets en cours afin de leur démontrer où on en est, surtout en lien avec les modifications qui doivent être apportées au fonctionnement dû aux restrictions associées à la pandémie. On nous a confirmé que la façon dont on a adapté nos projets cadre dans les nouvelles réalités et qu'il n'y a aucun problème avec le déroulement prévu.

8. Loi électorale

Le CA avait déjà révisé les grandes lignes des changements proposés à la loi électorale lors de notre dernière rencontre. Ces changements ont été ratifiés et la loi modifiée a été soumise au CA comme version finale à être adoptée pour la période électorale 2020.

La vice-présidence interne propose l'adoption de la loi électorale modifiée telle que présentée par le comité ad hoc. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

9. Choix d'une présidence d'élection

Nous avons reçu une seule candidature pour le poste, celle de Nicholas Berry. Le CA reconnaît que Nicholas est une personne intègre, qui a siégé sur la CA par le passé donc connaît son fonctionnement, et qui fera un bon travail pour mener les élections.

Le représentant des officiels propose la nomination de Nicholas Berry au poste de présidence d'élection pour la période électorale 2020. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

10. Plan COVID

Le plan rédigé pour le retour au jeu progressif dans le contexte de la COVID-19 était originalement destiné aux écoles de la province, mais au fur et à mesure qu'on l'écrivait, il est devenu évident que ça s'appliquerait et bénéficierait aussi au milieu communautaire (ligues et spectacles). Le document couvre les différents niveaux d'alerte de la COVID et prend en considération les besoins au bon déroulement des séances d'entraînement, de spectacles et de tournois. Le document fut diffusé publiquement le mardi 13 octobre sur le blogue d'improvisation NB, en plus d'être partagé avec nos contacts du milieu scolaire (secondaire et primaire).

La réception du document est positive et on a reçu des commentaires que ça rassure certaines écoles. De plus, notre plan prouve qu'on est capable de s'adapter à tous les niveaux d'alerte ce qui donne une perception positive dans le communautaire, scolaire et même auprès de nos agents pour les demandes existantes et futures. Le document en est un qui évolue et qu'on peut modifier si on reçoit des commentaires, des questions ou si les restrictions par niveau d'alerte changent. Ce document nous permettra aussi de mieux former nos officiels lors de la formation du 24 octobre.

11. Improvisation compétitive en ligne

Les ébauches des documents techniques et de règlements continuent à évoluer avec chaque test. Jusqu'à présent, deux tests ont eu lieu. Le premier axé sur le créatif du format, le deuxième a permis de revenir sur le contenu créatif et sur l'aspect technique. Les tests créatifs ont eu lieu pour confirmer que le format donne lieu à la créativité, que les catégories offrent des défis intéressants et que le format est agréable pour les joueurs et les spectateurs. Ces deux tests ont été concluants et les participants ont eu l'air d'aimer l'expérience. Du côté du test technique, il a eu lieu pour voir si les fonctions du programme utilisé permettent la tenue de caucus en retrait (« breakout rooms »), que ce qui est diffusé ne présente que ce qu'on veut voir, qu'on peut jouer de la musique pendant les temps morts, etc. Le test a permis d'ajuster certaines composantes, d'établir des

recommandations pour les utilisateurs et les joueurs.

Le prochain test aura lieu le lundi 19 octobre et aura pour but de jouer un match entier sans interruption. Le test comprendra un pré-match, la tenue d'un match avec deux équipes de quatre joueurs, un arbitre, une régie, un statisticien, deux juges de salle et sera diffusé sur une page Facebook privé. Le but est de tester toutes les procédures, de s'assurer que les juges ont assez de temps pour faire leur travail, voir si le format proposé peut être rendu en une heure, etc. La tenue de ce test permettra de mettre les touches finales au document et préparer la formation des officiels du 24 octobre.

Par la suite, on pourrait utiliser le format pour présenter un match des anciens de la Licum puisqu'il n'a pu avoir lieu en octobre comme à l'habitude. On pense aussi offrir l'opportunité à nos entraîneurs du réseau secondaire de prendre part à une joute pour qu'ils puissent se familiariser avec le concept pour mieux l'enseigner à leurs joueurs. Enfin, nous aimerions offrir le plus d'opportunités de matchs possible à nos équipes secondaires pour qu'elles aient la chance d'essayer le format avant la tenue d'un tournoi si on n'a pas d'autre choix que de les présenter sous cette formule.

12. Partage de documents avec les autres provinces

La Nouvelle-Écosse (CJPNE) nous a approchés pour qu'on leur permette d'utiliser nos règlements et potentiellement des parties de notre trousse de formation pour bâtir leurs propres documents. Tout ceci est fait dans le cadre d'une demande de fonds qu'ils ont soumis qui inclut la création d'un document-guide pour les jeunes et adultes qui souhaitent organiser des joutes d'improvisation ou encadrer des équipes. Essentiellement, la direction générale demande si le CA est à l'aise à ce qu'on partage ces documents, surtout ceux internes comme la trousse de formations, et, si oui, est-ce qu'on veut une forme de remerciement ou reconnaissance lors de l'élaboration de leurs documentations ?

Le CA pense que la trousse est trop technique et poussée pour ce dont le CJPNE a besoin. Nous pensons avoir déjà amplement de ressources accessibles au grand public sur notre blogue pour bâtir leurs documents. La direction générale s'informerait sur leurs besoins, les dirigerait vers les ressources disponibles en ligne et réviserait le document de formation des formateurs pour les aider à se bâtir des ateliers propres à eux. Le CA ne juge pas nécessaire de recevoir une reconnaissance puisque les documents qu'on va offrir sont déjà accessibles à tous.

13. Varia

- Jeux de la francophonie canadienne

Les Jeux de la francophonie canadienne avaient été repoussés à l'été 2021 dû à la COVID-19. Il a été annoncé que les Jeux n'auront finalement pas lieu en 2021. Plutôt, ils sont officiellement repoussés à l'été 2022.

14. Date de la prochaine réunion

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche 15 novembre à 19 h.

15. Clôture de la réunion

La présidence propose la clôture de la réunion à 20h29.